

## COMMUNIQUE DE PRESSE

23.12.2020

# Fusion des cinq CMS des districts de Sion, Hérens et Conthey

**Les cinq centres médico-sociaux (CMS) des trois districts de Sion, Hérens et Conthey fusionnent. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ils formeront une seule entité dénommée CMS régional de Sion-Hérens- Conthey. Les sites locaux sont maintenus, de même que tous les postes de travail. Ce regroupement vise à renforcer les structures existantes afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et de permettre aux habitants de chaque région de bénéficier des mêmes prestations.**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les CMS subrégionaux de Sion, du val d'Hérens, du Coteau, du vallon de la Printse et des Coteaux du soleil seront réunis au sein du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey. Au total, 500 collaborateurs, 16 communes et 3 districts sont concernés par ce regroupement validé en juin 2020 par les représentants des communes concernées.

Les postes de travail seront maintenus de même que les sites du Coteau, d'Hérens, Nendaz, Sion et des Coteaux du Soleil, ceci afin de garantir une relation de proximité avec la population.

Cette régionalisation vise à harmoniser l'accès aux prestations du service social et des soins sur l'ensemble des sites. De plus, des pôles de compétences spécifiques notamment dans les domaines des soins psychiatriques et palliatifs, de l'ergothérapie ou de la physiothérapie pourront être développés. Le renforcement des structures permettra aussi de mieux faire face aux multiples défis qui attendent les CMS dans les années à venir, à savoir le vieillissement de la population, la volonté de renforcer les capacités de maintien à domicile et la fragilité sociale d'une partie de la population.

Présidé par Philippe Nendaz, le CMS régional de Sion-Hérens-Conthey sera dirigé par l'actuel directeur du CMS subrégional de Sion, Frédéric Pralong. Ce dernier sera secondé par 3 cheffes de services. Les directeurs actuels des CMS subrégionaux occuperont tous une fonction cadre au sein de la nouvelle organisation, que ce soit comme directeur, chef de service ou chef de site avec un taux d'activité redimensionné d'un commun accord. Les chefs de site seront responsables de prestations organisées au niveau local et soutiendront la direction dans la mise en œuvre de la régionalisation.



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, un nouveau logo traduira visuellement la régionalisation des CMS, mettant en évidence les 3 districts.

Le CMS de Sion-Hérens-Conthey est le quatrième à se régionaliser après ceux de Sierre, du Haut-Valais et de la région de Monthey, suivant ainsi les recommandations du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

## Personnes de contact

M. Philippe Nendaz, président du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey, 079 808 51 49

M. Frédéric Pralong, directeur du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey, 076 303 66 09